

# L'Église catholique et le pape François sont-ils homophobe ?

jeudi 6 septembre 2018, par [Correspondant\(es\)](#) (Date de rédaction antérieure : 5 septembre 2018).

**Le pape François homophobe ? La question peut prêter à sourire, et pourtant c'est celle que se sont posé très sérieusement de nombreux journalistes suite aux déclarations du pape le 26 août.**

À un journaliste qui lui demandait ce qu'il fallait dire aux parents qui découvrent que leur enfant est homosexuel, le pape a ainsi répondu : « *Je leur dirais premièrement de prier, ne pas condamner, dialoguer, comprendre, donner une place au fils ou à la fille. Quand cela se manifeste dès l'enfance, il y a beaucoup de choses à faire par la psychiatrie, pour voir comment sont les choses. C'est autre chose quand cela se manifeste après vingt ans. Ignorer son fils ou sa fille qui a des tendances homosexuelles est un défaut de paternité ou de maternité* ».

## Étonnant, vraiment ?

*Le Parisien* a même titré « Les propos étonnants du Pape François ». Étonnants pour qui au juste ? Certainement pas pour les centaines de milliers de personnes LGBTI qui subissent dans le monde des thérapies de conversion. Aux États-Unis, ce sont presque 700 000 personnes qui ont subi des thérapies de ce type, dont la moitié alors qu'ils et elles étaient mineurEs [1]. Dans les deux tiers des diocèses étatsuniens est implantée l'association Courage, qui promeut des moyens pour contenir l'homosexualité, avec la bienveillance de la hiérarchie catholique [2].

Les personnes LGBTI n'oublient pas non plus la « Manif pour tous » et n'oublient certainement pas la position officielle de l'Église catholique qui n'a pas changé depuis 1990, et ce malgré la prétendue ouverture du pape sur le sujet : « *Les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés* » (article 2 357 du Catéchisme de l'Église catholique) et « *les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté* » (article 2 359).

## Une « tendance »... à corriger

L'utilisation du terme « psychiatrie » fait écho aux heures sombres des traitements des personnes aux « tendances homosexuelles ». Ce terme a rappelé qu'il y a moins de 50 ans on soignait par électrochocs celles et ceux que l'on considérait comme invertiEs. On en oublierait presque que la psychiatrie est toujours une réalité pour de nombreuses et nombreux mineurEs que les parents veulent « soigner ».

Pour ne pas se donner cette image, dans le compte-rendu du Vatican, le terme « psychiatrie » a disparu pour ne pas dénaturer la pensée du pape. Nous avons mal compris : il voulait en fait parler de « psychologie ». La réalité, c'est que ça ne change strictement rien. Derrière l'idée d'envoyer un enfant voir un psy parce qu'il est homo se cache l'idée bien répandue que l'ordre naturel serait d'être hétérosexuel et qu'être autre chose serait une déviation, qu'on pourrait certes comprendre ou admettre, mais une déviation quand même. C'est aussi ce qu'il faut comprendre avec les termes « tendances homosexuelles » : ce n'est pas une orientation à part entière, mais une « tendance » qui,

en s'y prenant tôt, pourrait être corrigée. C'est pour cela aussi que le pape fait la différence entre un adulte et un enfant homosexuel.

Qu'importe donc si François voulait dire psychiatrie ou psychologie, l'homophobie du pape et de l'Église catholique est criminelle, tout comme la position qu'elle a eue en Argentine sur la légalisation de l'avortement. La réaction, l'ordre moral et le patriarcat nous tuent tous les jours partout dans le monde, et nous n'oublions pas que l'Église catholique en est largement responsable.

### **Correspondante**

---

### **P.-S.**

- Créé le Mercredi 5 septembre 2018, mise à jour Jeudi 6 septembre 2018, 10:21 :  
<https://npa2009.org/actualite/lgbti/le-pape-francois-est-il-homophobe>
- 

### **Notes**

[1] <http://tetu.com/2018/01/26/rien-quaux-usa-700-000-personnes-lgbt-ont-endure-therapies-de-conversion/>

[2] [http://www.liberation.fr/france/2017/01/21/en-france-l-interdiction-des-therapies-de-conversion-n-est-pas-pour-tout-de-suite\\_1542106](http://www.liberation.fr/france/2017/01/21/en-france-l-interdiction-des-therapies-de-conversion-n-est-pas-pour-tout-de-suite_1542106)